



PAR COURRIEL

Québec, le 15 novembre 2017

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-362

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 9 novembre 2017 et transmise à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec copie de décisions ou à défaut, connaître l'endroit où elles peuvent être trouvées. Ces décisions sont :

- *Ville de Laval c. Les attaches de remorques universelles GTJL inc., T.E.*, 065-34-000479-875, 1989-12-01;
- *Ville de Beauport c. Rodrigue, T.E.*, 020-34-000242-856, 1989-04-19.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ces décisions. Vous les trouverez en pièce jointe, lesquelles peuvent vous être communiquées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décisions